

ressort céda, et Pierre fut précipité, d'une hauteur de douze pieds, dans le fond du cachot, où l'attendaient les deux frères Jacob, qui sautèrent sur lui. Étourdi par la chute et pris à l'improviste, Pierre fut bientôt complètement lié et jeté sur le lit, où il fut encore garrotté et attaché par de fortes courroies. Le tout se passa avec tant de rapidité qu'il ne put offrir aucune résistance, et ce ne fut qu'après avoir été étendu sur le lit qu'il put concevoir ce qui lui était arrivé, sans pouvoir comprendre les raisons qui avaient porté ces gens à en agir ainsi. Il crut qu'il était l'objet de quelque fatale erreur, et qu'il lui suffirait d'un mot d'explication pour être relâché. Mais il ne fut pas longtemps à se détromper, la sombre physionomie de ces deux hommes lui fit croire un instant qu'ils allaient l'assassiner, mais quand il les vit approcher une cruche d'eau près de son lit, il prit un peu de confiance et leur adressa la parole.

— Que me voulez-vous ? Je ne vous ai jamais rien fait ; vous vous êtes certainement trompés. Que prétendez-vous faire ?

— Vous l'apprendrez plus tard, lui répondit François en jurant ; pour le moment, taisez-vous ; c'est ce que vous avez de mieux à faire.

— Mais encore, vous devez avoir quelque quelques motifs ?

— Taisez-vous, ou nous allons vous baillonner.

— Si vous voulez de l'or, prenez tout ce que j'ai et laissez-moi partir.

— Pas si bête ; votre or, nous pouvons le prendre quand nous voudrons. — Vous laisser partir ! pour nous dénoncer à la police ! Oui-dà. Taisez-vous et ne faites pas de tapage, autrement nous vous mettrons un baillon ”.

Puis ces deux hommes remirent l'échelle, dont ils se servirent pour monter et la retirèrent après eux. Un instant après, la trappe fut remise à sa place, et Pierre entendit des rires au-dessus, et la voix de la vieille femme qui demandait à ses garçons : “ Si le monsieur était en sûreté sur le lit ”. Puis des pas traversèrent la salle supérieure, puis il n'entendit plus rien. Il fit des efforts incroyables pour se débarrasser des liens qui lui retenaient les pieds et les mains ; ses muscles se roidissaient et ses nerfs se tendaient, mais en vain. Alors il se livra en son âme un violent combat entre l'espérance et la frayeur. Par moment il pensait que c'était à sa vie qu'on en voulait ; un instant après il se flattait que ce n'était qu'une erreur et qu'à la nuit peut-être on le relâcherait. Peu à peu, son esprit tourmenté par mille idées sombres, noires, confuses, s'appesantit ; il tomba dans une espèce d'affaïssement moral, et ses sens, succombant aux efforts et à la fatigue, s'engourdirent dans une profonde torpeur.

CHAPITRE ONZIÈME

L'HOSPICE DES ALIÉNÉS

A l'encoignure des rues St-Louis et des remparts, il y avait, en 1831, un hospice des aliénés, devenu

depuis la proie des flammes. Dans cet hospice se trouvait un idiot de douze à treize ans, dont la figure chétive et la taille grêle et petite lui donnaient l'apparence d'un enfant de dix à onze ans. D'une excessive timidité, il n'osait jamais lever les yeux sur aucune des personnes avec lesquelles il se trouvait journellement en contact. Ses dispositions se ressentaient de sa timidité, il était toujours seul dans un coin de la salle affectée aux aliénés de son âge, ou sous un des arbres de la cour pendant la belle saison. Une de ses manies était de compter les doigts de sa main gauche, en les touchant les uns après les autres avec l'index de sa main droite ; après avoir répété cette manœuvre une dizaine de fois, il lâchait un petit cri aigu et criait : gladu, gladu, gladu ; puis il se prenait à courir une dizaine de pas, s'arrêtait, recommençait à compter et à crier : gladu, gladu, gladu ! Tout le temps qu'il était dans la cour, il faisait ce manège. Dans la salle, il s'accroupissait dans un coin, et suivait d'un œil morne et avec un regard vague les jeux des autres.

Son nom sur les livres était Jérôme, on ne lui en connaissait pas d'autres. Sans parents ni amis, il était à la charge de l'État depuis une dizaine d'années. On ignorait complètement et son âge, et le lieu de sa naissance et le nom de ses parents. D'une excessive sensibilité, il se serait bien attaché à quelqu'un, mais la figure sévère des gardiens et la malice de ses compagnons lui faisaient peur. Avec de la bonté et des soins, on eut peut-être pu arracher cette frêle créature à la démence, qui tous les jours faisait de nouveaux progrès dans son cerveau malade. Mais qu'attendre de la bonté et des soins de ces hospices, où il semble que ces qualités soient incompatibles avec les fonctions que l'on doit y remplir ? A part du Docteur Léon Rivard, le médecin de l'hospice, du chef, du portier et des gardiens, personne ne mettait les pieds dans cette institution.

Dans le cabinet du portier, plusieurs vieux registres contenaient les noms des aliénés depuis la fondation de l'hospice. Chaque fois qu'un nouveau patient était amené, le portier écrivait sur le registre ses nom et prénom, et la date de son entrée ; à la marge, il faisait quelquefois quelques remarques, pour servir au besoin, et tout était dit. Si le nouveau patient était muni de hardes ou autres effets, le portier les remettait aux gardiens s'ils pouvaient lui servir ; et tout ce qui n'était d'aucun usage, était attaché, étiqueté et jeté dans une chambre destinée à cet effet, d'où on ne les retirait plus. Il était rare que l'on eut recours aux registres, et encore bien moins aux paquets étiquetés.

Tous les jours, de midi à une heure, le docteur Rivard visitait l'hospice, ce qui lui procurait un traitement de huit cents piastres de la part du gouvernement. Après avoir fait le tour des salles, jeté un coup-d'œil dans les cours, prescrit quelques remèdes, il s'en retournait pour ne revenir que le lendemain à la même heure. Rarement il lui arrivait de leur procurer quelque confort. Que lui importait, à lui, leur plus ou moins de bien-être ou de misère ?